Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2022

Vous avez jusqu'à demain pour abandonner ou régulariser vos armes

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2022

Depuis le 25 novembre, la préfecture de Vaucluse participe à une opération nationale d'abandon et de régularisation d'armes. Trois points de collecte sont ouverts en Vaucluse, de 9h à 17h, pour vous dessaisir de vos armes ou pour les enregistrer. L'opération prendra fin demain, vendredi 2 décembre.

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de citoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales. La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de leur détention. L'opération nationale d'abandon et de régularisation d'armes offre au détenteur la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

Pour les détenteurs d'armes et de munitions souhaitant s'en séparer, les restitutions s'effectuent auprès des policiers et des gendarmes présents sur les sites de collecte dédiés.

En Vaucluse, trois sites sont ouverts, sans rendez-vous, jusqu'à demain, vendredi 2 décembre 17h :

- Avignon – Hôtel de police d'Avignon, 14 boulevard Saint Roch.
- Pernes-les-Fontaines – Brigade de gendarmerie, quartier de l'Audifrette.
- Apt – Brigade de gendarmerie, 226 avenue Eugène Baudouin.

Pour les détenteurs désireux de conserver leurs armes, des agents de la préfecture seront également présents sur les trois sites de collecte pour les aider à les enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA).

Les détenteurs ne devront alors pas présenter leurs armes, mais se présenter munis :

- de photographies de bonne qualité de leurs armes. Ces photographies doivent permettre de visualiser les différents marquages des armes : numéro de série, nom de fabricant, marque, modèle, calibre ;
- de la longueur totale de l'arme et de celle du canon ;
- d'une pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !